

**Lab périurbain**  
**« Mobilités, services au public et outils numériques »**

**TITRE DE L'ACTION :**  
**un espace numérique pour tous pour fédérer les acteurs du territoire**

Depuis 2014, la Collectivité s'est inscrite dans une démarche globale plaçant la participation citoyenne au cœur de la dynamique du territoire.

Aussi afin de développer une participation plus large au service de l'intérêt public et de conforter le lien social autour du bien vivre ensemble, des instances participatives ont été créés sur la commune avec les Comités de quartier, le Conseil de quartiers et le Conseil Economique Communal.

En parallèle, et dans une optique de renforcer la dynamique du territoire, la Commune d'Aix-sur-Vienne souhaite favoriser la diffusion d'une culture numérique pour tous.

C'est pourquoi, elle a décidé de porter le projet de faire évoluer l'équipement Cyber-Base en un lieu d'échanges et de croisement, une fabrique d'innovation, un centre de ressources pour ses usagers en les mettant dans un rôle de co-construction : Le Tiers-Lieu.

*Les Tiers lieux seront des milieux essentiels pour permettre dans les années à venir de trouver localement des solutions à des problématiques globales telles que l'emploi, le logement, l'alimentation, l'éducation, la consommation, la production et l'environnement.*

L'espace numérique existant, devrait ainsi, au delà de son activité existante :

- Offrir une qualité de service supérieure au profit de l'activité existante, par la création d'un espace supplémentaire de pratiques numériques, identifié
- Développer de nouveaux usages (espaces partagés, laboratoires urbains...)
- Etablir de nouveaux contacts et initier de nouveaux partenariats avec tous les usagers potentiels du Tiers-Lieux.
- Créer un pôle ressources regroupant des retours d'expérience, des fiches pratiques ...
- Faire émerger une structure relais, disposant d'un rôle de facilitateur entre professionnels et entre professionnels et particuliers.

Il s'agit d'orienter l'action publique vers la réduction de la fracture numérique avec la mise en place d'ateliers à destination de tous publics ; démarche en parfaite adéquation avec son Agenda 21.

En 2015, l'ALIPTIC (Association Limousine des Professionnels des Technologies de l'Information et de la Communication), entité mandatée par la Région Limousin permis à la collectivité de définir son projet.

La Collectivité a également intégré le Conseil Economique Communal à la démarche.

La Collectivité a programmé le développement de cet espace numérique dès 2016 :

- raccordement du site à la fibre optique.
- renouvellement de la totalité du matériel informatique existant et acquisition d'une imprimante 3D

Enfin, dans le cadre du projet de requalification urbaine du secteur Mairie/place René GILLET, la Collectivité a souhaité engager un travail parallèle. Un architecte DPLG a été mandaté pour travailler sur un aménagement cohérent du secteur (espace numérique, point bibliothèque...) et ainsi identifier et développer un Pôle culturel et Technologique.

Moyens d'actions :

- 2 agents dédiés à hauteur de 50% du temps de travail
- Outils de communication
- Enveloppe financière dédiée
  - o Fonctionnement
  - o Investissement :
    - maîtrise d'œuvre pour étude globale du projet
    - raccordement fibre optique et acquisition de matériel (15000€)